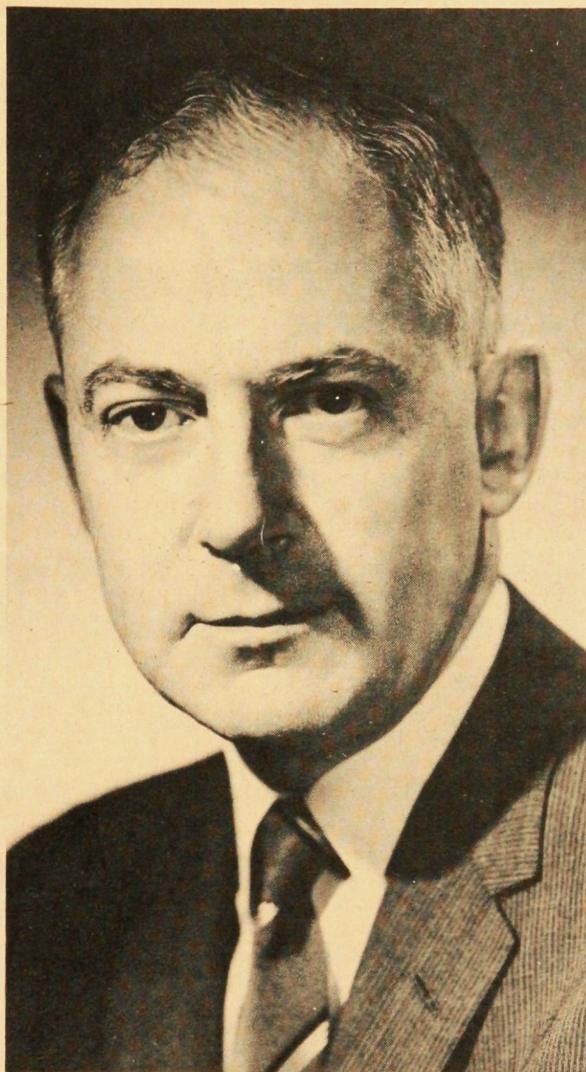




*Les Diplômés  
de l'Université  
de Montréal*

# L'INTER

2910, ave Maplewood, ch. 24, Montréal 26. SEPTEMBRE 1965



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LUNDI, 27 SEPTEMBRE 1965, 8 HEURES P.M.

Grand salon du Centre social de l'Université, 2222, rue Maplewood, Montréal

LE DOCTEUR  
ROGER GAUDRY,  
RECTEUR

(voir page 5)

AVIS DE CONVOCATION

**LUNDI, 27 SEPTEMBRE 1965**

Grand salon du Centre social de l'Université  
2222, rue Maplewood, Montréal.

**8 heures p.m. ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE**

- *Amendements des règlements généraux.*
- *Adoption d'une procédure d'élection.*

**9 heures p.m. ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

- *Rapports.*
- *Adoption du programme.*
- *Elections.*

**IMPORTANT**

Tous les détenteurs d'un diplôme de l'Université de Montréal sont considérés membres de l'Association des Diplômés et à ce titre ont droit de vote à l'Assemblée générale et peuvent être candidats à un poste au Conseil d'administration.

**BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE EN PAGE 11**



Les Diplômés  
de l'Université  
de Montréal

# L'INTER

2910, ave Maplewood, ch. 24, Montréal 26. SEPTEMBRE 1965

## UNE UNIVERSITÉ SANS DIPLÔMÉS ?

Depuis le succès obtenu lors de la journée d'hommage à Mgr Lussier, le 8 mai dernier, l'Association des Diplômés ne s'est pas manifestée extérieurement. Cette apparente mise en veilleuse de l'Association cache cependant un intense travail de planification, de préparation et d'organisation: plusieurs projets sont actuellement en voie de réalisation et bon nombre d'autres font l'objet d'études de certains comités.

Signalons en particulier le prochain voyage des Diplômés à la Manicouagan, l'organisation de plusieurs voyages en Europe, la préparation d'une nouvelle fête des Diplômés au printemps et surtout, le prochain colloque sur le développement des universités au Québec sous le titre: UNIVERSITE D'AUJOURD'HUI/QUEBEC DE DEMAIN.

C'est le 27 septembre prochain, à l'Assemblée générale annuelle que tous ces projets prendront leur départ officiel. A cette occasion, l'Association des Diplômés connaîtra sa minute de vérité et l'on pourra alors savoir si nous sommes prêts à prendre nos responsabilités et à répondre à l'appel que nous lance le recteur dans l'entrevue que nous présentons à la page 5.

Comme l'ensemble du Québec, l'Université de Montréal arrive en effet à un tournant important de son histoire et c'est maintenant ou jamais que les Diplômés doivent décider s'ils veulent devenir un élément actif de la communauté universitaire. Nouvelle charte, nouveau recteur, nouvelles facultés, nouveaux immeubles, nouvel esprit, nouveau départ. Dans cette perspective, le rapport des divers éléments de l'Université se modifie profondément: professeurs et étudiants sont appelés à participer à certains comités, les cadres administratifs se développent, la répartition des tâches se précise... En un mot, le nouveau visage de l'Université se dessine et le Québec de demain prend forme.

C'est dans ce climat que se pose la question des Diplômés. Continueront-ils à n'être que des "anciens" qui se retrouvent épisodiquement pour ressasser de vieux souvenirs? Ou bien prendront-ils toutes leurs responsabilités en comprenant que l'heure du choix a sonné: l'Université se fera-t-elle avec ou sans les Diplômés? Prendront-ils les moyens de faire connaître leurs opinions à la direction de l'Université? Accepteront-ils d'être aussi l'Université, en participant à certaines décisions, en joignant les comités auxquels on les convie?

En d'autres mots, l'Université de Montréal sera-t-elle une université sans diplômés? Nous le saurons, lundi le 27 septembre et tout au long de l'année qui commence.

### LA RÉDACTION

#### Dans ce numéro :

La Fondation Henri-Barré	P. 4
Le prochain colloque des Diplômés	
Entrevue avec le recteur	P. 5
Les D.U.M. à Manic	P. 9
Au congrès de l'A.A.C.	
Un diplômé à l'honneur	
Nouvelles de l'Université	P. 10

### L'INTER

"L'INTER", organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît mensuellement (10 numéros). Les bureaux de "L'Inter" sont situés à 2910 avenue Maplewood, app. 24. Tél. 342-1311. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans "L'Inter" doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés, U. de M., C.P. 6123, Montréal 3.

# LA FONDATION HENRI BARRÉ

"C'est l'Université qui m'a fait; je lui dois tout. Aussi, en créant la fondation Henri Barré, je ne fais que m'acquitter de ma dette envers elle."

C'est le premier juin dernier que le Dr Roger Barré prenait sa retraite après avoir été attaché aux facultés de Sciences et de Pharmacie de l'Université de Montréal depuis 1928. Ayant consacré près de quarante ans de sa vie au développement de l'enseignement et de la recherche scientifique, le professeur Barré n'en continue pas moins à se considérer en dette envers l'Université. Aussi il a pris ses dispositions pour que lui survive une oeuvre qui demeurera un symbole permanent de sa gratitude envers son Alma Mater.

— "Qu'est-ce exactement que la Fondation Henri-Barré?"

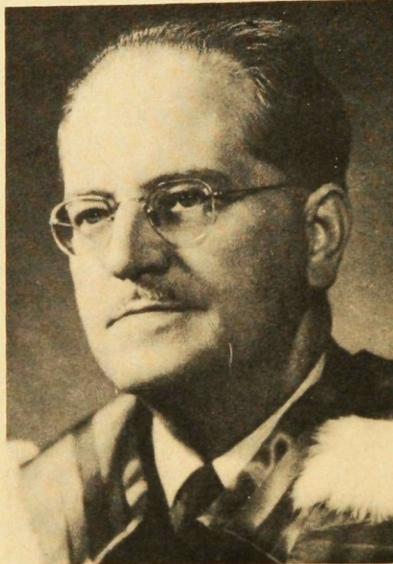
— "J'ai calculé qu'au cours de ma carrière, l'Université m'a versé en salaire une somme approximative de 200,000 dollars. J'ai donc décidé de léguer à l'Université, par testament, une somme équivalente qui devra servir à financer des congés d'études périodiques à différents professeurs de carrière. Ce sera la fondation Henri-Barré.

— "Pourquoi des congés d'études?"

— "Diverses études statistiques ont prouvé qu'une université qui parvient à constituer un fonds régulier en vue du financement des congés sabbatiques de ses professeurs devient rapidement une institution de premier plan tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. Un tel fonds nous manque présentement à Montréal et je crois faire oeuvre utile en contribuant à sa création."

— "Pourquoi le nom Henri Barré et non Roger?"

— "C'est en hommage à la mémoire de mon père dont les sacrifices héroïques m'ont permis d'accéder aux études universitaires."



Le Dr Roger Barré

## Un représentant des diplômés

La Fondation Henri-Barré sera donc affectée à un usage très précis et son administration sera confiée à un comité réunissant un représentant du recteur, de la faculté des Sciences, de la faculté des Etudes graduées (dont le Dr Barré souhaite la création) et enfin, d'un représentant de l'Association des Diplômés. Ce comité verra à faire fructifier le capital initial de 200,000 dollars et à en assurer l'utilisation aux fins prévues dans l'acte de donation.

La création de cette Fondation ne

constitue pas la seule contribution du Dr Barré au développement de l'Université. Il a déjà institué le FONDS BARIL, à la mémoire du Dr Georges Baril, un des fondateurs de la faculté des Sciences. Ce fonds, présentement de 2,000 dollars, sera porté à 10,000 par clause testamentaire du Dr Barré. Il sert à récompenser, à chaque année, un élève de la faculté des Sciences qui s'est signalé par le sérieux de ses études et la qualité de sa formation générale.

Il convient de signaler aussi le *Prix Annuel Roger-Barré* qui est remis à un étudiant en chimie organique pour le meilleur premier séminaire des étudiants de première année.

## LE DR ROGER BARRÉ

1919 : B.A. Université de Montréal.  
1923 : Bac. Pharmacie (Montréal),  
1925 : Lic. Sc. ch. (Montréal), Bourcier Rockefeller,  
1928 : Docteur ès Sciences (Paris), Recherches en chimie (Harvard), Chargé de cours, faculté des Sciences (Montréal),  
1933 : Prof. agrégé, chimie organique, (Sciences), Prof. agrégé, chimie analytique, (Pharmacie),  
1940 : Professeur titulaire de chimie organique,  
1941 : Professeur titulaire de chimie analytique,  
1942 : Sous-directeur de l'Institut de Chimie.  
Secrétaire du Conseil de la faculté de Pharmacie, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Auteur de 37 publications scientifiques entre 1927 et 1952. A la retraite depuis le premier juin 1965.

Ajoutons enfin une substantielle contribution annuelle au Fonds Alma Mater et l'on aura une image à peu près exacte de l'apport financier du Dr Barré à l'Université de Montréal.

Notre étonnement et notre admiration devant autant de générosité surprennent un peu l'ancien professeur devenu un important donateur :

— "Bien sûr, je sais qu'on a tous plus ou moins de griefs envers une institution où la vie n'a pas souvent été facile. Mais enfin, c'est à nous de voir à ce que nos successeurs ne traversent pas les mêmes difficultés que nous avons rencontrées. Et d'ailleurs, quoi qu'on dise ou pense de l'Université, tous les diplômés, sans aucune exception sont en dette envers leur Alma Mater. Pour ma part, c'est l'Université qui m'a fait et je lui dois tout..."

Si l'Université a fait le Dr Barré, on pourrait aussi ajouter que ce sont des hommes comme lui, qui ont oeuvré dans des conditions héroïques et se dévouent encore qui ont fait et continuent de faire l'Université.

A eux et à tous ceux qui imiteront le geste du Dr Barré, les générations actuelles et futures seront redevables de la richesse intellectuelle et humaine du Québec de demain.

En leur nom :

MERCI, DR BARRÉ.

## Le prochain colloque des Diplômés :

### UNIVERSITÉ D'AUJOURD'HUI // QUÉBEC DE DEMAIN

Après "l'Université à l'heure du rapport Parent", c'est maintenant l'Université d'aujourd'hui en fonction du Québec de demain qui retiendra l'attention des Diplômés, lors d'un colloque qui se tiendra à Montréal, au cours du mois de novembre prochain.

AA partir d'une rétrospective de l'évolution de l'Université de Montréal depuis sa fondation, un groupe de conférenciers et de panelistes traceront une image aussi exacte que possible de la situation de cette institution aujourd'hui, tant sur le plan académique qu'administratif et financier. Au moyen de séances plénières et de travaux en commissions (analysant les problèmes dans l'optique particulière de chacune des principales facultés), tous les Diplômés auront l'occasion de découvrir le visage actuel de leur Alma Mater, ses forces et ses faiblesses, ses avantages et ses retards.

La deuxième partie du colloque portera sur les perspectives d'avenir de l'Université de Montréal, en regard des besoins du Québec de demain. Des exposés d'ordre général précéderont les réunions de commissions où des représentants des diverses facultés tenteront d'établir leurs principaux besoins et les priorités auxquelles il convient de répondre afin que l'institution puisse jouer pleinement son rôle dans notre société.

Université d'Etat ou privée, développement de la recherche, amélioration des standards académiques, création d'une nouvelle université française à Montréal, répartition des subventions gouvernementales, autant de problèmes aussi complexes qu'urgents à résoudre, autant de décisions importantes à prendre prochainement et dont dépend, en très grande partie, le visage du Québec de 1980. Autant de sujets qui seront étudiés au cours du prochain colloque des Diplômés :

UNIVERSITÉ D'AUJOURD'HUI // QUÉBEC DE DEMAIN

# "Pour faire l'Université de demain

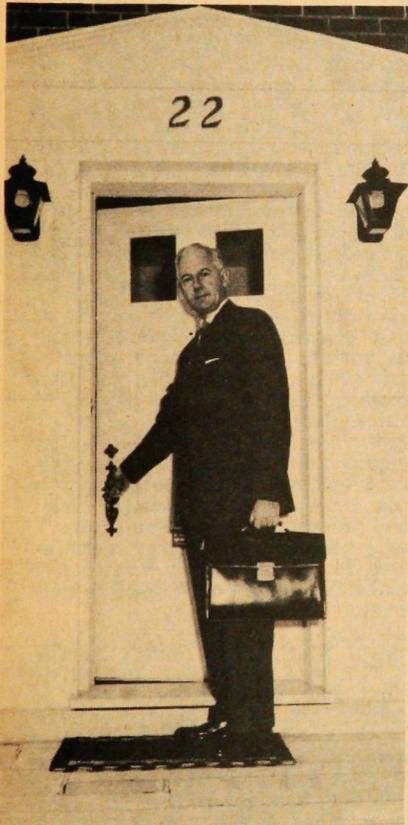
## J'AI BESOIN DES DIPLÔMÉS"

### déclare le nouveau recteur

— *Qu'est-ce qu'un recteur peut avoir à dire à des diplômés ? Qu'ils constituent un groupe important ? Qu'ils ont une mission importante à remplir ? Qu'ils doivent jouer un rôle essentiel au sein de la famille universitaire ? Ils le savent. Ou du moins, ils devraient le savoir puisqu'on le leur a dit et répété sur tous les tons et à toutes les occasions.*

*En rencontrant le nouveau recteur, le représentant de "L'Inter" pouvait donc s'attendre à une nouvelle et touchante déclaration d'amitié et peut-être à un appel, aussi vague qu'emphatique à la collaboration et à la compréhension.*

Le premier recteur laïc de  
l'Université de Montréal



*C'est dans sa confortable résidence de Ville Mont-Royal, qu'à tous les soirs, le Dr Roger Gaudry retrouve son foyer. Il nous y a accueillis, avec notre photographe, pour nous accorder l'entrevue exclusive que nous reproduisons ici.*

C'était bien mal connaître le docteur Roger Gaudry. C'était oublier qu'avant d'accéder au rectorat, il a tout d'abord été un homme de sciences puis un administrateur, donc un ennemi professionnel des phrases creuses et des pieuses généralités. Non pas qu'il refuse d'énoncer des principes ni d'affirmer des vérités fondamentales. Loin de là. Mais quand il le fait, c'est en termes clairs et précis et l'on sent que, chez lui, les mots prennent toute leur signification.

"Soyons réalistes. Les diplômés ont reçu de l'Université tout ce qu'elle avait à leur donner, compte tenu des circonstances. Ils n'ont plus grand chose à attendre directement. Par contre, l'Université, elle, a beaucoup à en attendre."

"C'est en effet par et pour la société que l'Université naît et se développe et les diplômés demeurent notre principal moyen de communiquer avec celle-ci. Ils sont le prolongement de l'Université dans la société et le reflet de celle-ci sur le campus. C'est surtout à eux qu'il appartient de décider si leurs fils étudieront dans de meilleures conditions que celles qu'ils ont connues."

"Dites-leur bien, que pour faire l'Université de demain, nous avons absolument besoin d'eux."

### UNE GRAVE CRISE DE CROISSANCE

Le docteur Gaudry est manifestement confiant que cette collaboration qu'il attend des Diplômés, il ne l'obtiendra que si ces derniers connaissent l'Université d'aujourd'hui, ses problèmes et ses projets. Aussi, c'est sans détours et sans périphrases mystérieuses qu'il répond aux questions qu'on lui pose et qu'il révèle dans toute leur complexité les nombreuses difficultés qu'il doit affronter.

"Sur le plan intérieur, le principal problème auquel nous ayons à faire

face aujourd'hui est évidemment d'ordre administratif. L'Université de Montréal traverse une grave crise de croissance et nos cadres sont complètement débordés. Il nous faut nous doter d'une structure qui nous permettra d'augmenter l'efficacité et la cohésion de l'immense machine que constitue maintenant notre institution".

"Ce qui complique singulièrement notre tâche, c'est que nous sommes en quelque sorte prisonniers de la charge actuelle qui ne nous offre pas la possibilité de créer tous les nouveaux postes nécessaires. Nous souffrons de centralisation excessive et il n'est plus possible à un homme seul de diriger efficacement tous les services et facultés et les divers comités."

### TROIS VICE-RECTEURS

Cet homme seul qui siège au sommet de la pyramide administrative est quand même assisté d'un vice-recteur et de plusieurs adjoints qui assument certainement des responsabilités importantes. Pourquoi alors cette éfrayante concentration de tous les pouvoirs en un seul homme et surtout pourquoi le recteur est-il obligé de participer à toutes les décisions qui sont prises à partir d'un certain niveau hiérarchique?

"La véritable délégation de pouvoirs est pratiquement impossible dans la structure actuelle. Prenons par exemple le cas du vice-recteur: Pour l'instant, son rôle principal consiste à remplacer le recteur lorsque celui-ci doit s'absenter. En dehors de cette fonction très précise, ses responsabilités sont très vagues et les pouvoirs qui y correspondent aussi. Dans cette perspective, je préconise la nomination de trois vice-recteurs qui dirigeront chacun des secteurs d'activités particuliers où le recteur n'a pas à



tiques. Sans révéler tous les détails d'un projet qui est encore à l'étude, le recteur accepte d'esquisser certaines perspectives qui permettent d'évaluer l'importance des changements prévus.

"Sur le plan de la représentation au conseil des Gouverneurs, on peut déjà prévoir que les professeurs, les étudiants et les diplômés seront invités à y déléguer leurs représentants officiels. A partir de cette plus grande représentativité du Conseil, il sera plus facile d'assurer celle-ci aux divers paliers de l'administration universitaire. Ainsi par exemple: Le comité exécutif dispose pour le conseiller, de certains comités d'études qui déterminent en grande partie l'orientation de l'Université. Il est anormal que les professeurs et surtout les doyens soient presque toujours absents de ces comités. Si l'on veut établir une véritable tradition académique, rapprocher toutes les facultés de l'administration supérieure et surtout donner à chacun la conviction qu'il est vraiment solidaire de l'ensemble de l'Université, il nous faut absolument faire participer les doyens à la direction générale de l'institution."

## J'ai besoin des Diplômés...

(Suite de la page 5)

intervenir directement. C'est seulement avec l'adoption de la nouvelle charte que nous pourrions réellement apporter à notre organisation toutes les transformations administratives nécessaires."

### PROFESSEURS ET ETUDIANTS SONT AUSSI L'UNIVERSITE

Cette fameuse nouvelle charte, tout le monde en parle mais bien peu de personnes savent exactement quelles en seront les principales caractéris-

Et les étudiants?

"Le cas des étudiants est un peu différent. Ils doivent évidemment aussi se sentir intégrés à l'administration universitaire mais on doit aussi tenir compte du caractère temporaire de leur séjour à l'Université. C'est dans cette optique que l'on a déjà mis sur pied les comités conjoints qui sont chargés de régler les problèmes qui peuvent se poser entre l'université et l'A.G.E.U.M. Jusqu'à maintenant, ces comités n'ont pas donné tout ce qu'on pouvait en attendre. Pour plusieurs raisons dont les deux suivantes: Le renouvellement forcément rapide des délégations étudiantes à ces comités et surtout le caractère occasionnel des réunions des différents comités."

"Pour permettre aux membres de ces comités conjoints de se mieux connaître et pour établir une certaine habitude du travail en commun, il est absolument essentiel que ces comités aient un caractère permanent et se réunissent régulièrement, même et surtout s'il n'y a pas de crise grave à régler."

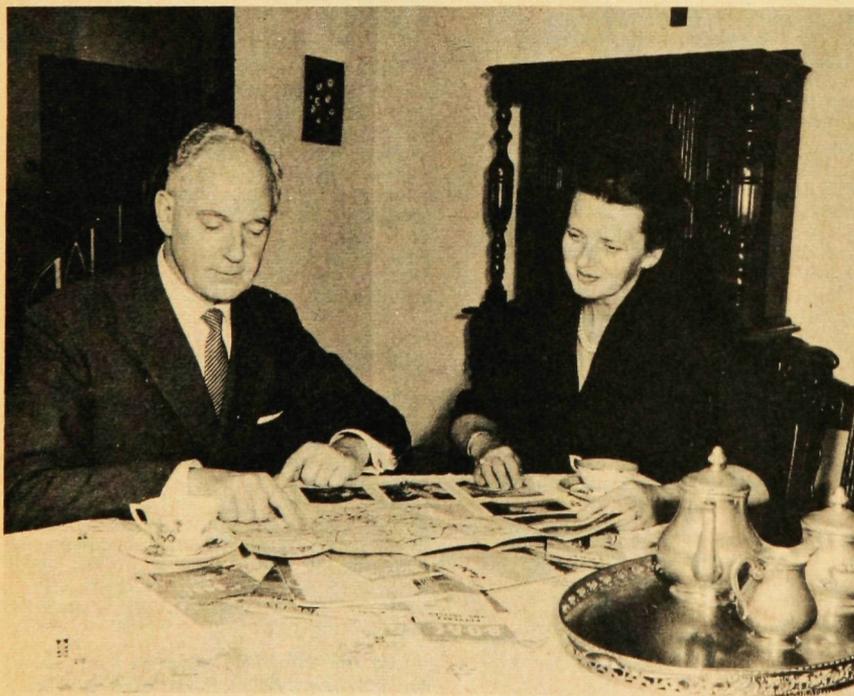
### A LA RECHERCHE DU QUÉBEC DE DEMAIN

Problème administratif, préparation d'une nouvelle charte, communications internes, autant de questions délicates à régler qui retiennent une grande partie de l'attention du recteur. Mais sont-ce là, les véritables problèmes? A tant parler de l'administration universitaire, ne risque-t-on pas d'oublier l'Université elle-même? Ses problèmes académiques? Son apport à la recherche? Son rôle au sein de la collectivité?

"Il est évident que c'est l'administration qui existe pour l'Université et non le contraire. Aussi, l'intérêt que nous portons aux questions administratives n'a de sens qu'en fonction de nos préoccupations académiques et sociales. Car en définitive, si l'administration est au service de l'enseignement universitaire, cet enseignement lui-même doit s'élaborer à partir de la société dont il émane. Aussi notre préoccupation fondamentale à l'heure actuelle déborde largement les cadres de l'Université de Montréal et englobe l'ensemble de la société québécoise."

"Il ne faut jamais perdre de vue que l'Université d'aujourd'hui existe surtout pour préparer le Québec de demain. C'est à partir de cet objectif qu'il nous faut planifier le développement de notre institution. Croyez-moi, c'est à dessein que j'emploie le terme planification: Il nous faut absolument nous arrêter et faire une étude prospective des besoins du Québec de demain afin d'adopter un plan rationnel de développement des diverses facultés. Des études sont déjà en cours sur cette question et c'est à partir du résultat de ces travaux que nous pouvons établir tout notre programme de développement tant sur le plan académique que matériel. Il faut nous efforcer de savoir aujourd'hui

## LE RECTEUR N'EST PLUS UN HOMME SEUL ...



*Pour la première fois, un recteur de l'Université de Montréal assume aussi les responsabilités d'époux et de père de famille. L'épanouissement et la joie qui en découlent compensent largement les préoccupations supplémentaires que cette situation pourrait entraîner. Et surtout, le recteur n'est plus un homme seul. A ses côtés, madame Gaudry apporte à la communauté universitaire le charme et le sourire d'une authentique distinction.*



*Dans l'ordre habituel, la petite Denise, le recteur et madame Gaudry, Jean, Marc, Hélène et Thérèse.*

d'hui, combien il nous faudra d'ingénieurs, d'anthropologues ou de géographes, afin de pouvoir, d'une part, éviter l'encombrement de certaines professions."

### VERS UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ FRANÇAISE ?

Point n'est besoin d'être démographe ni statisticien pour se rendre compte que le nombre d'étudiants universitaires s'accroît sans cesse et que l'on doit perpétuellement mettre en chantier de nouvelles constructions afin de pouvoir les accueillir. On peut alors se demander jusqu'à quel point les institutions existantes pourront faire face à cette marée montante. Les membres de la Commission Parent se sont déjà posé cette question et ils n'ont pas craint de suggérer la création d'une autre université de langue française à Montréal. Par ailleurs, les adversaires de ce projet de nouvelle université sont nombreux, même au sein de l'Université de Montréal.

"Compte tenu de la progression du nombre d'étudiants, je reconnais qu'il faudra à plus ou moins longue échéance une nouvelle université de langue française à Montréal, ou tout au moins un nouveau campus universitaire. Au rythme où augmentent les inscriptions, d'ici moins de dix ans, nous aurons atteint le chiffre optimum de vingt-cinq mille étudiants, au-delà duquel une université ne saurait s'aventurer sans danger. Or, nous sommes encore loin d'être prêts à accueillir vingt-cinq mille étudiants sur le campus."

"Nous ne sommes pas prêts à plusieurs points de vue et nous pourrions disserter longuement sur le manque de professeurs, de laboratoires, de livres et de locaux. Pour tous ces retards, nous pourrions trouver plusieurs explications qui se complètent les unes les autres. Ainsi par exemple, il serait faux de prétendre que le manque de ressources financières est le seul responsable de la situation actuelle; si nous n'avons pas trouvé les sommes d'argent nécessaires à notre développement, c'est

peut-être aussi que nous n'étions pas prêts à les utiliser adéquatement et ainsi de suite..."

### NOUS SAVONS MAINTENANT CE QU'IL NOUS FAUT

"Il faut, bien sûr, jeter un coup d'oeil en arrière pour profiter de l'expérience du passé, mais il serait profondément injuste de jeter la pierre à des hommes qui ont fait des miracles pour édifier, dans des conditions extrêmement pénibles, ce dont nous disposons aujourd'hui. Ce qui compte, c'est la situation actuelle et les perspectives d'avenir. Nous disposons maintenant des instruments nécessaires pour évaluer nos besoins futurs et nous avons mis au point un programme de développement qui nous permettra d'y faire face. Il ne nous reste plus alors qu'à trouver les ressources humaines et financières. Nous pourrions les exploiter au maximum parce que, maintenant, nous savons où nous allons."

du financement des universités; d'autre part, il est clair que l'Etat devra trouver le moyen de permettre à l'Université de Montréal de réaliser son programme de développement."

"Quand je parle des capitaux privés, je pense surtout à la contribution des grandes industries au développement de la recherche à l'université. A mon sens, les grandes industries qui bénéficient les premières du dévelop-

pement de la recherche scientifique, devraient assumer une plus grande partie du financement de ce secteur extrêmement important d'une grande université. Le public et les administrateurs de ces grandes compagnies doivent comprendre qu'à défaut de prendre rapidement toutes leurs responsabilités, nous verrons, malheureusement, croître la mainmise de l'Etat sur tout l'enseignement universitaire".

"Le public en général, et surtout les diplômés, doivent aussi apporter leur contribution au développement de l'université qui demeure un des principaux facteurs de développement de cette société à laquelle ils appartiennent. Dans cette perspective, je compte énormément sur la collaboration de l'Association des diplômés pour faire comprendre à tous les anciens à quel point ils sont responsables, aujourd'hui, de la nature de l'université de demain et de sa capacité de donner à l'ensemble de la collectivité tout ce qu'on est en droit d'en attendre".

Devons-nous en conclure que le gouvernement ne doit jouer qu'un rôle supplétif au niveau du développement universitaire? Devons-nous entendre sans inquiétude certaines déclarations à l'effet que les universités anglophones du Québec reçoivent près de 40 p.c. de la totalité des subventions gouvernementales aux universités?

"Comme je l'ai déjà dit, nous pourrions trouver plusieurs explications à la situation passée et actuelle. Si d'autres institutions ont été prêtes plus vite à utiliser les ressources matérielles mises à leur disposition par l'Etat, nous n'y pouvons rien aujourd'hui. Sinon faire en sorte que, dans l'avenir, nous soyons à même de profiter pleinement de ce que nous sommes en droit d'exiger et que le gouvernement est en mesure de nous accorder. Nous ne sommes pas dans une situation d'opulence telle que nous puissions nous permettre de refuser des apports financiers à cause de leur origine. On ne doit donc pas se demander si le rôle de l'Etat est supplétif ou non mais bien plutôt faire une évaluation réaliste de nos besoins, et trouver les moyens d'y faire face. Dans cette optique, on doit souhaiter que les capitaux viennent de différentes sources afin d'assurer à notre institution une large mesure d'autonomie qui lui permette de demeurer elle-même pour le plus grand bien de la collectivité québécoise."

"Quoi qu'il en soit, un fait demeure: l'Université de Montréal connaîtra prochainement sa minute de vérité et l'on devra alors répondre à la double question: l'Université de Montréal sera-t-elle demain une institution à la mesure du Québec? Le sera-t-elle en tant qu'institution nationalisée ou en tant qu'université privée? Dans un cas comme dans l'autre, pour répondre à ces questions et faire l'Université de demain, nous avons besoin des diplômés."

## J'ai besoin des Diplômés...

(Suite de la page 7)

### L'ETAT, MALHEUREUSEMENT...

Devons-nous comprendre que l'Université va prochainement lancer une nouvelle offensive pour trouver les ressources financières nécessaires à son développement? si oui, où cette offensive portera-t-elle et quelle en sera la nature exacte? campagne de souscription, démarches auprès du gouvernement?

"Plusieurs projets sont présentement à l'étude et il est certain que dans les prochaines semaines, nous pourrions apporter une réponse claire et précise à cette question. On peut néanmoins affirmer sans crainte de se tromper que, d'une part, les capitaux privés ne jouent pas le rôle qu'on pourrait en attendre sur le plan



*A défaut de pouvoir se consacrer à son passe-temps préféré, la photographie, monsieur Gaudry profite du moindre moment de répit pour lire ou pour écouter des disques en compagnie de ses deux grandes.*

## Au congrès de l'American Alumni Council

MM. Jean-Guy Décarie et Pierre Gravel, respectivement président et secrétaire administratif des D.U.M. ont participé, du 27 juin au premier juillet dernier, au congrès annuel de l'American Alumni Council, à Atlantic City.

L'A.A.C. groupe des représentants de presque toutes les Associations de Diplômés des Universités nord-américaines. Il vise à coordonner certaines activités de ces associations afin de travailler, en collaboration avec les autorités universitaires, au plus grand développement de l'enseignement supérieur.

En plus, à chaque année, l'A.A.C. organise un congrès annuel qui favorise les rencontres personnelles entre les différents représentants d'Universités et qui offre des comités d'études où des spécialistes viennent proposer des solutions aux problèmes habituels des associations de diplômés.

MM. Décarie et Gravel ont eu l'occasion de se familiariser avec plusieurs techniques d'organisation en usage dans les grandes universités américaines: organisation de campagnes de souscriptions, relations diplômés-étudiants, animation de réunions d'anciens, perfectionnement des structures, publications diverses, participation des diplômés à divers comités de l'Université...

En plus de ces expériences proprement techniques, nos représentants ont pu mesurer l'importance des diplômés au sein des Universités américaines. Certes, de gigantesques moyens sont employés pour convaincre les anciens d'aider leur Alma Mater mais, par ailleurs, ces derniers se sentent parfaitement intégrés à leur communauté universitaire: leurs représentants siègent sur divers comités de développement et de planification etc. . .

En participant au congrès annuel de l'A.A.C., les représentants des D.U.M. ont acquis une expérience très enrichissante dont ils feront certainement profiter notre association au cours des prochains mois.

## LES D.U.M. À MANIC

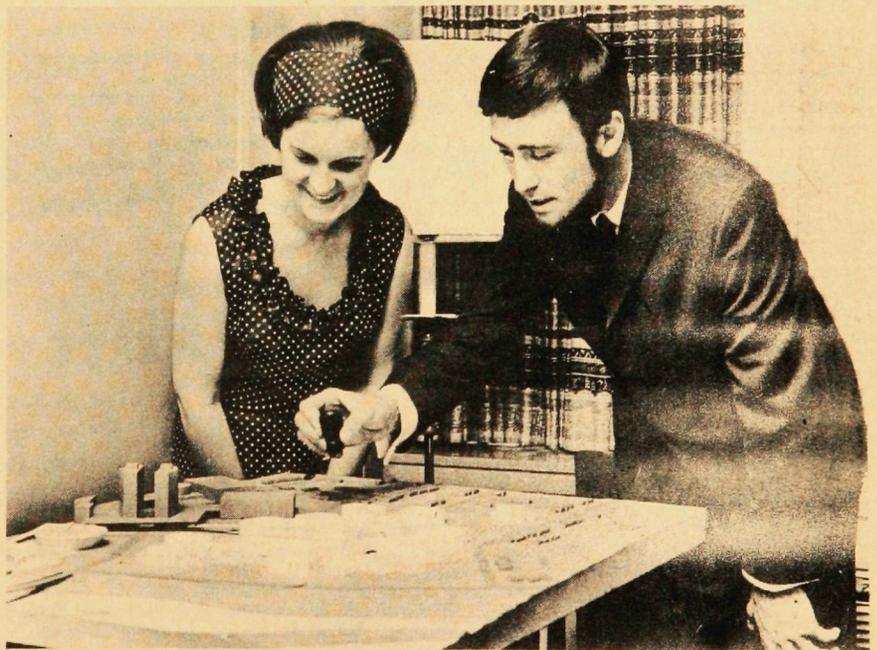
Une délégation des Diplômés de l'Université de Montréal a été invitée par l'Hydro-Québec à visiter les chantiers de la Manicouagan, les 25 et 26 septembre prochains.

Le groupe partira de Montréal par avion, samedi matin, à destination de Manic 5 où le programme prévoit une visite des travaux et des rencontres avec les dirigeants de l'entreprise. Le dimanche, les visiteurs se rendront à Manic 2 d'où ils regagneront Montréal, au cours de la soirée.

Les voyageurs auront l'occasion de découvrir l'ampleur des travaux exécutés par l'Hydro-Québec dans cette région et ils seront heureux de retrouver à pied d'oeuvre plusieurs diplômés de Montréal qui s'emploient à édifier un des plus importants barrages du monde.

Plusieurs personnalités importantes du monde universitaire, de l'industrie et du commerce ont déjà accepté de faire partie de la délégation des Diplômés de Montréal. Dans sa prochaine livraison, L'INTER présentera un reportage photographique de ce voyage de même qu'une étude sur la contribution des anciens de l'Université de Montréal aux travaux de Manic.

## UN DIPLÔMÉ À L'HONNEUR



Pour la première fois depuis une dizaine d'années, un finissant de l'Université de Montréal s'est classé premier de tous les finissants des écoles d'architecture du Canada. Le projet soumis par FERNAND MAGNAN, que l'on voit ici en compagnie de son épouse, constitue un projet de "Cité de l'enseignement" conçu pour être réalisé sur l'emplacement actuel de l'Île-des-Sœurs où l'on prévoit un important développement domiciliaire. En élaborant son projet, le nouvel architecte a tenu compte autant des derniers perfectionnements techniques que des recommandations pédagogiques de la Commission Parent. Son projet, jugé le meilleur, lui a déjà valu une bourse d'études qui lui permettra d'effectuer un séjour d'études d'un an en Europe.

## LETTRES

### *Le Centre de documentation des lettres canadiennes-françaises*

L'Université de Montréal a mis sur pied, depuis mai 1964, un important Centre de documentation des lettres canadiennes-françaises dont la direction a été confiée à M. Réginald Hamel.

Le nouveau centre a maintenant complété son installation matérielle et il pourra, dès la présente année scolaire, offrir ses services aux étudiants et aux chercheurs spécialisés dans les lettres canadiennes-françaises. Il se divise en trois sections principales: les archives, les microfilms et autres éléments audiovisuels et la bibliothèque.

Ses archives contiennent un nombre considérable de manuscrits anciens et récents, des collections complètes de plusieurs journaux (*La Presse*, *La Patrie*, *Le Nationaliste*...), des brochures, circulaires, livres et panneaux publicitaires dont certains peuvent remonter jusqu'à 1650. Des groupes d'étudiants assurent le dépouillement de plus de 585 publications actuelles ainsi que l'analyse diachronique des journaux et revues publiés depuis 1806. La revue *Études françaises*, dirigée par monsieur René de Chantal assure la publication régulière des travaux bibliographiques exécutés par le Centre.

Sur le plan de l'équipement technique, le Centre dispose des appareils les plus modernes, depuis les magnétoscopes jusqu'au téléviseur projecteur, en passant par les appareils à microfilms et les liseuses C.N.R.S. Notons qu'avec les appareils dont il dispose, le Centre peut maintenant enregistrer et conserver toutes les formes de documents se rapportant aux lettres canadiennes-françaises, y compris les émissions de radio et de télévision. En effet, grâce au magnétoscope, le Centre peut conserver dans ses archives et en assurer la reproduction, tous les téléthéâtres d'auteurs canadiens, conférences etc...

Établi au 21<sup>e</sup> étage de la tour de l'Université, le Centre assure la plus grande protection possible à tous les documents qu'il conserve. Les locaux sont à l'épreuve du feu, le système de classification empêche toute forme de vol et les rend facilement accessibles aux étudiants et aux chercheurs.

Le directeur du Centre, M. Réginald Hamel, qui a aussi été l'instigateur du projet réalisé sous la direction de M.



M Réginald Hamel, directeur du Centre.

de Chantal, a poursuivi des études en anthropologie-archéologie à l'Université de Michigan. Il a de plus effectué des travaux de recherche aux Archives nationales du Canada avant de devenir conservateur du Musée Historique. En mai 1964, il complétait sa scolarité de doctorat en littérature canadienne-française.

## MEDECINE

### *Subvention de \$41,300*

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal a reçu une subvention de \$41,300 du Conseil des recherches médicales du Canada, pour l'achat d'un microscope électronique.

Ce genre d'appareil permet d'examiner la structure des tissus à des grossissements allant jusqu'à 200,000, alors que le microscope optique ne permet que des grossissements d'environ 2,000. Ce microscope servira surtout à étudier la structure des cellules inflammatoires et des cellules tumorales.

Ce laboratoire de microscopie électronique du département de pathologie sera sous la direction du Dr André DUMONT.

## PHYSIQUE

### *Construction du laboratoire de physique nucléaire*

Les travaux d'excavation en vue de la construction d'un grand laboratoire de physique nucléaire sur le campus de l'Université sont déjà en cours. La commande de l'injecteur, partie essentielle au grand accélérateur de particules, a été émise à Radiation Dynamics Inc. de Westbury, Long Island, N.Y. Cet appareil cumulera deux fonctions: il servira d'abord d'injecteur à l'accélérateur tandem, augmentant ainsi son énergie d'environ 30%; il sera de plus utilisé comme accélérateur à courant élevé, ce qui permettra de faire des expériences jusqu'ici irréalisables. Le professeur René Lévesque, du département de physique de la Faculté des sciences a été nommé directeur intérimaire de ce laboratoire.

Monsieur Lucien Piché, vice-recteur et président du comité de construction, précise que l'aménagement de ce laboratoire, au coût total d'environ \$4 millions, a été rendu possible grâce à des subventions en provenance du Conseil national de recherches d'Ottawa et de la Commission de l'énergie atomique du Canada; une subvention égale a été fournie par la province de Québec, dans le cadre de son programme d'investissements dans les universités.

## ART DENTAIRE

### *Cours pour assistantes dentaires*

Devant les besoins grandissants de la profession dentaire, l'Extension de Montréal offrira, en collaboration avec la Faculté de chirurgie dentaire, un cours de formation pour assistantes dentaires, qui débutera le 16 septembre prochain.

Les 86 heures de cours qu'on pourra suivre, le soir, comportent les sujets suivants: éthique professionnelle, maintien, manipulation des dossiers, comptabilité, administration de bureau, psychologie et personnalité, anatomie dentaire (notions), matériaux dentaires, radiologie, hygiène dentaire et santé publique, premiers soins, bactériologie, assistance à la chaise du dentiste.

Ces cours conduisant à une attestation d'études, s'échelonnent sur une année et sont donnés à l'Université de Montréal, sous la direction du docteur Jacques Bélanger de la Faculté de chirurgie dentaire.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à l'Extension de l'enseignement: RE 3-9951 — poste 396.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION 1964-65

PRESIDENT : M. Jean-Guy Décarie, L. Sc. Com.  
1er Vice-Président : M. André Ouimet, B. A.  
2e Vice-Président : Me Jean-Claude Delorme, avocat  
Secrétaire : M. Robert Baillargeon, Ing. P.  
Trésorier : M. Pierre Duranceau, L. Sc.  
Président ex-officio : Dr Jacques Léger, M. D.  
Dr. Jean-Claude Durand, C. D.  
Me Bernard Fortin, avocat,  
Me Claude Marchand, avocat,  
Mlle Michelle Lasnier, Philosophie,  
M. Maurice Gagnon, prêtre,  
Dr. Roger Dufresne, M. D.  
M. Roger Lessard, Ing. P.

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DIPLOMES

Lundi, 27 septembre 1965, 9 heures p. m.

Le bulletin de mise en candidature doit parvenir au secrétariat,

2910, rue Maplewood, ch. 24, Montréal,

(Adresse postale : Casier postal 6128, Montréal 3)

le ou avant le 23 septembre 1965 avant minuit.

---

### BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je ..... diplômé de la faculté de  
..... en 19 .....

demeurant à ..... rue ..... ville .....

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Associa-  
tion des Diplômés de l'Université de Montréal lors de l'élection du 27 septembre  
prochain.

signé .....

### APPUIENT MA CANDIDATURE

M. ....	M. ....
Faculté .....	Faculté .....
Promotion 19 .....	Promotion 19 .....
Adresse .....	Adresse .....

# L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

vous offre :

*Des cours du soir — des cours d'été. Cours de culture générale — psychologie — sciences — sciences sociales — langues vivantes — cours de perfectionnement et de formation professionnelle — journées d'études — conférences.*

Aucun titre académique n'est exigé pour être admis aux cours qui ne conduisent pas à un grade universitaire mais donnent droit à une attestation d'études.

## CULTURE GENERALE

<b>Civilisation</b>	Civilisations extrêmes-orientales : le Japon Civilisation française Connaissance de l'Amérique latine
<b>Droit</b>	Culture juridique - 1re année Culture juridique - 2e année
<b>Lecture rapide</b>	Lecture rapide
<b>Linguistique</b>	Art oratoire (le français parlé) Français écrit I Français écrit II
<b>Littérature</b>	Le théâtre grec Des livres et des hommes Le héros de roman et la société Présence du spirituel dans le roman contemporain Esthétique du théâtre I
<b>Cinéma</b>	Eisenstein Les cinéastes du récit
<b>Musique</b>	Deux siècles d'histoire de la musique (19e et 20e)
<b>Philosophie</b>	Philosophes d'hier et d'aujourd'hui Philosophie morale et psychanalyse
<b>Théologie</b>	Culture théologique